Introduction

Hans Stark *

Cinquante ans nous séparent de la signature du traité de l'Élysée. Et comme dans la vie d'un homme, le cinquantième anniversaire est l'occasion de dresser un bilan global. Pourtant, notre dessein est ici tout autre. D'abord, la période couverte par les auteurs (à une exception près) n'est pas celle des années 1963-2013, mais la période de l'après-guerre froide[1]. De même, le présent ouvrage n'a pas pour vocation de faire un inventaire et encore moins un « *Handbuch* » des relations franco-allemandes. Nous avons voulu nous interroger sur l'essence de cette relation, son sens et sa raison d'être. Loin de nous féliciter des acquis bilatéraux du « couple » franco-allemand, qu'il s'agisse de ses institutions et structures bilatérales ou de sa chaîne de télévision, en passant par sa brigade et ses nombreux Conseils intergouvernementaux – des acquis importants et uniques au monde –, mais loin aussi de nous flageller face à ses nombreux « ratés », nous avons choisi une approche critique (et nous espérons objective) qui met en lumière les intérêts communs de la France et de l'Allemagne mais aussi ce qui les sépare et les divise. Au-delà de l'aspect purement bilatéral de la réconciliation, du rapprochement, du partenariat, et peut-être même de l'amitié entre nos deux pays, c'est sur l'intérêt commun que repose encore, indéniablement, le devenir de la construction européenne.

---

* *Hans Stark est professeur des universités en civilisation allemande à Paris-Sorbonne et Secrétaire général du Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa) à l'Institut français des relations internationales (Ifri).*

1. Les relations franco-allemandes pendant la guerre froide sont analysées dans le livre de Gilbert Ziebura, *Les relations franco-allemandes dans une Europe divisée. Mythes et réalités* (Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2012). Cette même période est également au cœur de l'ouvrage de Corine Defrance et Ulrich Pfeil, *Entre guerre froide et intégration européenne 1945-1963* (Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2011) et en partie dans celui d'Hélène Miard-Delacroix, *Le défi européen* (Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2011).

Faut-il rappeler que la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), fondée en 1951, et la Communauté économique européenne (CEE), créée en 1958, sont antérieures au traité de l'Élysée ? Qui oserait imaginer que ce dernier eût été signé si la France et la République fédérale n'avaient été contraintes et forcées de coopérer depuis de nombreuses années déjà au sein d'institutions européennes et internationales comme l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) ?

On s'est trop longtemps complu dans cette image flatteuse du tandem franco-allemand présenté comme le « moteur de la construction européenne », oubliant que c'est au contraire cette dernière qui anime la coopération bilatérale et qui en assure la fonction motrice. Surtout, c'est cette même construction européenne et les contraintes qui en résultent qui ont permis aux deux pays d'entrer bien malgré eux dans une logique d'harmonisation et de convergence progressives, gommant peu à peu, au moins partiellement, les profondes différences culturelles, économiques, institutionnelles qui existent entre leurs régimes politiques et leurs systèmes économiques respectifs. Il était par conséquent logique d'axer notre approche sur l'interdépendance du tandem franco-allemand et du processus de construction européenne. Les différents chapitres tiennent largement compte de la crise politique, économique et financière que l'Union européenne (UE) traverse depuis cinq ans. Au-delà, les auteurs analysent aussi les choix effectués par Berlin et Paris depuis ces deux dernières décennies, qu'il s'agisse de l'orientation institutionnelle de l'UE, de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), des rapports avec les pays voisins du Sud et de l'Est, de la politique industrielle, monétaire et commerciale, des choix énergétiques, mais aussi de la perception que chacun des deux pays et chacune des deux sociétés a de « l'autre ».

C'est notamment au niveau de l'évolution institutionnelle de l'Union, à travers les traités de Maastricht, d'Amsterdam, de Nice et de Lisbonne, que l'action européenne du « couple » franco-allemand a eu l'impact le plus décisif et le plus durable. Joachim Schild qualifie cette période de « cycle de réformes constitutionnelles » et estime que les deux pays y ont joué un rôle de tout premier plan, marquant ainsi de leur empreinte la construction européenne. Bien sûr, comme le montre la crise actuelle, ce cycle est loin d'être achevé. Mais on aurait tort, selon l'auteur, d'opposer une France souverainiste, frileuse, recroquevillée sur ses prérogatives nationales d'un côté, à une Allemagne intégrationniste, postnationale et « européiste » de l'autre. En réalité, les points de convergence entre les deux pays sont nombreux. Loin de nier les différentes traditions constitutionnelles et politiques de la France

et de l'Allemagne, qu'il met parfaitement en lumière, J. Schild analyse l'adaptation des idées politiques françaises et allemandes aux « réalités européennes » en vue de l'émergence d'un ordre politique européen à la fois légitime et efficace. Il s'intéresse plus particulièrement aux positions adoptées par Paris et Bonn/Berlin durant les conférences intergouvernementales qui ont abouti à la modification des quatre grands traités européens (lesquels, à la différence du traité constitutionnel rejeté en 2005, sont entrés en vigueur), aux initiatives franco-allemandes visant à approfondir la construction européenne et donc à l'influence que le « couple » a exercée et exerce encore sur celle-ci. Du point de vue de l'auteur, la France et l'Allemagne ont pour l'essentiel défendu des positions communes, fruit de compromis préalables, de concessions réciproques, mais aussi de convictions partagées, jouant ainsi un rôle fondamental en Europe dans le cadre des réformes institutionnelles depuis la fin de la guerre froide. Aussi, l'auteur n'exclut nullement la possibilité que face à la crise actuelle une avant-garde voie le jour pour permettre à une partie des États membres d'avancer sur la voie de l'intégration et d'une Europe plus solidaire – une avant-garde qui, si elle veut exister, aura besoin d'un noyau franco-allemand.

Toutefois, si les dirigeants français et allemands sont conscients que la gestion de la crise financière et monétaire peut nécessiter un saut qualitatif en matière d'intégration, il n'est pas sûr qu'ils puissent s'appuyer sur un consentement suffisamment large dans leurs pays respectifs. Le « non » français (et néerlandais) au traité établissant une Constitution européenne pour l'Europe (TECE) en 2005 et l'hostilité de l'opinion publique allemande à l'égard des mesures d'aide adoptées depuis 2010 en faveur des pays méditerranéens de la zone euro montrent avec force l'érosion du consensus permissif sur la question de l'intégration européenne en France et en Allemagne (comme dans les autres États membres). Dans une analyse consacrée aux résistances à l'intégration européenne dans les deux pays, Yann-Sven Rittelmeyer et Hans Stark relèvent une défiance populaire croissante vis-à-vis de l'UE qui s'est accentuée au cours des crises institutionnelles et économiques des dernières années. Selon les auteurs, les sondages montrent que le scepticisme à l'égard de l'UE s'est nettement accru au cours des deux dernières décennies. Toutefois, des différences demeurent. En France, le rejet d'une « Europe imposée » nourrit les populismes et amplifie la montée en puissance de formations et courants politiques souverainistes (même si le « non » français au référendum de 2005 s'explique aussi par le contexte intérieur de l'époque). En Allemagne, la très grande majorité de la classe politique soutient le projet européen, alors que « les Allemands » se montrent très critiques à l'égard de l'UE. Le discrédit dont cette dernière semble souffrir est

une source permanente de tensions entre les dirigeants des deux pays et explique aussi pourquoi des propositions telles que le « noyau dur » de Schäuble-Lamers ou la fédération européenne d'États-nations de Joschka Fischer n'ont pas trouvé chez le partenaire français l'écho qu'elles auraient mérité. Selon les auteurs, la montée des populismes en France et le manque de confiance et d'entrain observé chez les Allemands traduisent une tendance lourde qui n'est pas en phase avec le besoin d'une « avant-garde » franco-allemande au sein de l'UE.

Si les opinions publiques allemande et française se sont montrées de plus en plus réticentes à l'égard des mesures et initiatives visant à approfondir l'UE, elles n'ont pas non plus été favorables à son élargissement (Y.-S. Rittelmeyer et H. Stark). Celui-ci, réalisé en quatre étapes successives (1995, 2004, 2007 et 2013), a été, avec la réforme des institutions, l'un des principaux chantiers de l'UE de ces deux dernières décennies – chantier auquel il faut ajouter la politique européenne de voisinage (PEV) mise en œuvre à partir de 2002. Or, force est de constater que la France et l'Allemagne n'ont pas su adopter de stratégie commune face à l'élargissement et à la PEV ni dégager une conception vraiment consensuelle sur ce double enjeu. Martin Koopmann reconnaît certes que c'est à l'échelle de l'Union tout entière, et non seulement au niveau franco-allemand, que les politiques d'élargissement et de voisinage ont suscité des divisions. Mais la France et l'Allemagne ont également été à l'origine de ces divergences et, au lieu de les surmonter, les ont largement alimentées. Selon l'auteur, les difficultés rencontrées par Bonn/Berlin et Paris dans leur tentative de faire converger politique d'élargissement et PEV étaient pour l'essentiel dues à des divergences d'intérêts et des conflits de priorités résultant notamment de facteurs historiques et géopolitiques. Ainsi, l'auteur rappelle que pendant les années 1990 le gouvernement Kohl a massivement plaidé en faveur de l'ouverture à l'Est, estimant que l'approfondissement et l'élargissement devaient être menés de front, alors que la France mitterrandienne, après avoir manifesté des réserves face à l'unification allemande, s'est montrée réfractaire à l'élargissement. Ce n'est qu'au début des années 2000 que les positions des deux pays se sont rejointes, la France de Jacques Chirac finissant par accepter sans enthousiasme l'inéluctabilité du processus d'élargissement, et l'Allemagne de Gerhard Schröder, engluée dans des difficultés économiques internes, craignant les conséquences négatives de l'adhésion des pays de l'Est pour son marché du travail et la compétitivité de ses entreprises. Aussi, comme le souligne M. Koopmann, les débats franco-allemands sur la politique d'élargissement ont-ils fini par converger pour donner la priorité à la question de la capacité d'intégration de l'UE. Si la France et l'Allemagne sont finalement tombées d'accord

sur les modalités et le calendrier d'adhésion des pays candidats, de nouvelles divergences ont en revanche émergé entre les deux pays sur la façon de gérer les rapports de l'UE et de ses États membres avec les « pays voisins » n'ayant pas vocation à entrer dans l'Union. L'auteur insiste sur le fait que les vieux clivages franco-allemands relatifs à l'élargissement ont refait surface et envenimé les débats entre Berlin et Paris, le gouvernement Merkel souhaitant accorder la priorité à la stabilisation des pays situés à l'est de l'UE, tandis que Nicolas Sarkozy, défenseur du concept d'une « Union méditerranéenne », s'efforçait de soustraire à l'UE la prérogative d'organiser l'espace politique méditerranéen et de consolider l'influence de la France dans le monde arabe. M. Koopmann estime que, dans cette affaire, la France et l'Allemagne ont adopté des positions antagonistes, même si les deux pays sont finalement parvenus à des compromis. Ces derniers n'ont pourtant pas permis de gérer les dossiers hautement complexes d'un monde arabe entré dans la révolte et d'une Europe orientale demeurant politiquement instable.

Autre chantier en pleine reconstruction et ô combien délicat, la PSDC n'a guère connu plus de succès, bien au contraire. L'absence d'action motrice franco-allemande dans ce domaine en est sans doute la principale explication, de même que l'orientation proatlantique d'un grand nombre d'États membres de l'UE en matière de sécurité. En effet, la coopération militaire entre la France et l'Allemagne n'est jamais allée de soi. Le poids de l'Histoire, la barrière linguistique, le facteur nucléaire, le rapport à l'armée et le statut des deux pays au sein de l'OTAN ont été des facteurs de division et non de rapprochement. Mais, hélas, force est de constater qu'au lieu de s'atténuer – ce qui semblerait logique compte tenu de la progression de l'intégration européenne depuis Maastricht – ces divergences se sont accentuées ces dernières années, en dépit du retour de la France dans le système intégré de l'OTAN en 2009 et d'une (très) relative « normalisation » de la politique étrangère de l'Allemagne. Dominique David souligne ainsi qu'en matière de défense tout oppose les deux pays. L'Allemagne reste marquée par le fardeau de l'héritage prussien et surtout nazi ainsi que par les deux guerres mondiales. D'où une position de retrait diplomatique dans les situations de conflit, une méfiance générale vis-à-vis de l'instrument militaire et de son usage et une volonté d'agir de concert avec les pays partenaires, dans des structures multilatérales et uniquement par le biais de moyens politiques. D. David reconnaît que la République fédérale a certes évolué et que la Bundeswehr a participé à maintes reprises à des missions de maintien de la paix en dehors des frontières européennes, mais il précise que cette évolution demeure régie par des cadres extrêmement contraignants qui excluent

quasiment tout recours à la force. La France est aux antipodes de ce « modèle ». Elle se considère toujours comme une puissance mondiale, dotée d'un appareil diplomatique et militaire au service d'actions globales et, s'il le faut, d'une politique d'interventions internationales et de projection de forces. Par conséquent, les cultures stratégiques des deux pays sont si fondamentalement différentes que la France n'a pas d'autre choix que de se détourner de l'Allemagne pour se rapprocher de la Grande-Bretagne lorsqu'il est question de l'usage de l'instrument militaire et des forces armées. Compte tenu des réticences croissantes de Londres vis-à-vis du projet européen dans son ensemble, l'auteur souligne cependant que même si la France et l'Allemagne n'ont pas les mêmes objectifs, ni la même volonté, il n'existe aucune option sérieuse susceptible de se substituer à la coopération entre les deux pays, y compris en matière de défense. Par conséquent, en attendant la fin de la longue crise – et des « cahots de conjoncture » – qui frappe l'UE, la France et l'Allemagne ont tout intérêt à préserver l'existant en matière de défense et à se rapprocher au moins au niveau des idées, des concepts et des prévisions.

Si les cultures stratégiques de la France et de l'Allemagne sont différentes, leurs cultures monétaires le sont tout autant, voire davantage encore. Pascal Kauffmann revient sur cet aspect crucial pour comprendre les divergences qui opposent les deux pays dans le contexte de la crise de la dette souveraine et de la dette bancaire. La France, rappelle l'auteur, est un pays centralisé, habitué depuis des siècles à un interventionnisme étatique omniprésent, qui a mis le pouvoir monétaire au service du pouvoir politique. Sa banque centrale était conçue pour financer les projets politiques de l'État. L'Allemagne, quant à elle, a tiré les leçons de l'hyperinflation des années 1920 en optant, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, pour une banque centrale indépendante, la Bundesbank, qui était le garant de sa stabilité monétaire et sur laquelle reposait, en partie, le succès du modèle de l'économie sociale de marché. Ce modèle repose aussi, jusqu'à un certain point, sur l'interventionnisme des pouvoirs publics, notamment des Länder, mais à des degrés bien moindres qu'en France. Aussi, comme le souligne P. Kauffmann, l'indépendance de la Banque centrale européenne (BCE) n'a cessé d'être un objet de dispute entre Français et Allemands. Si la France a tenté de « l'encadrer » en plaidant pour une gouvernance macroéconomique forte, l'Allemagne a veillé au respect des principes ordolibéraux de l'Union économique et monétaire (UEM) qui interdit d'assigner aux autorités monétaires des objectifs autres que la stabilité des prix ; elle s'est ainsi opposée à l'introduction d'eurobonds – réclamée par la France – de peur que la zone euro ne se transforme en une Union de transferts. Les dissensions franco-allemandes qui ont éclaté

au grand jour en 2010 portent donc essentiellement sur le choix des instruments auxquels les Européens doivent recourir pour faire face à la crise. L'auteur insiste sur le fait que Paris et Berlin divergent avant tout sur le plan du droit et des principes. Alors que l'Allemagne considère que la BCE n'a pas vocation à venir en aide aux pays en difficulté, la France estime au contraire qu'elle est la seule institution à même de stabiliser les marchés financiers. Or, pour Berlin, ce ne sont pas les marchés qui sont à l'origine de la crise, mais le manque de compétitivité des entreprises de nombreux États européens. Les marchés ne font que traduire sur le plan financier les déficits économiques des pays en difficulté. Constat sans doute pertinent mais qui, du point de vue français, ne change rien à la nécessité d'intervenir au plus vite pour éviter le pire. Nous sommes donc les témoins d'un dialogue de sourds, reflet de la profondeur du clivage qui sépare aujourd'hui non seulement l'Allemagne et la France, mais aussi les pays du nord et les pays du sud de la zone euro. Compte tenu de cet état de fait, on ne peut que se réjouir des avancées réalisées en matière de gouvernance économique depuis 2010 et qui sont souvent le fruit de débats franco-allemands. Est-ce suffisant ? Sans doute pas, tant il semble nécessaire, selon l'auteur, de progresser sur la voie du fédéralisme budgétaire et institutionnel.

Si les politiques monétaires française et allemande divergent à ce point, c'est non seulement en raison de « philosophies monétaires différentes » mais aussi en raison de politiques économiques antinomiques. Au-delà des orientations traditionnellement divergentes du modèle colbertiste et du modèle rhénan, la France et l'Allemagne ont opté, au lendemain du second choc pétrolier, ainsi qu'après la chute du mur de Berlin, pour des choix économiques distincts. Jean-Marc Trouille estime qu'en dépit de leur profonde interdépendance économique et commerciale, les deux pays n'ont pas tiré les mêmes conclusions de la globalisation qui s'est imposée à partir des années 1990. Selon l'auteur, l'Allemagne a fait le choix de consolider les performances de ses entreprises et la compétitivité de son industrie, axée sur les exportations, alors que la France a opté pour une politique stimulant la croissance par la consommation et les services. La première a misé sur la préservation de l'emploi en baissant les coûts de production, tandis que la seconde a donné la priorité au revenu et au maintien du pouvoir d'achat. Alors que la France et l'Allemagne font partie d'un même marché unique et d'une même zone monétaire, elles ont délibérément choisi, comme l'explique J.-M. Trouille, des stratégies antinomiques qui s'inspirent certes de leurs traditions économiques respectives, mais qui ont aussi donné naissance à deux modèles de croissance opposés, celui de la France étant fondé sur la demande

intérieure, celui de l'Allemagne sur la demande extérieure en Europe et au-delà des frontières européennes. D'où l'écart économique et industriel que l'on observe entre les deux pays, selon l'auteur, depuis le début des années 2000. J.-M. Trouille analyse enfin les risques d'un décrochage économique de la France, mais il expose aussi, en tenant compte des atouts et des manques respectifs des deux partenaires, les conditions susceptibles de permettre aux économies française et allemande de converger à nouveau. Cette convergence est indispensable aux yeux de l'auteur pour que les pays œuvrent ensemble et à hauteur de vue en faveur d'une Europe politiquement et économiquement plus intégrée.

Henrik Uterwedde confirme ce risque de décrochage et l'analyse à son tour en le situant dans le contexte de la mondialisation. Il étudie en particulier l'impact de celle-ci sur les économies française et allemande et la pression qu'elle exerce sur les deux pays, sans cesse obligés de s'adapter au changement. L'analyse comparative des réponses que la France et l'Allemagne apportent à ce défi et les implications qui en résultent sont pour le moins contrastées. H. Uterwedde note, dans le cas allemand, une reprise de la croissance économique depuis 2005 (interrompue un temps par la crise des *subprimes*), une amélioration de la compétitivité, un accroissement des excédents commerciaux et une baisse du chômage. Il souligne aussi que le modèle capitaliste allemand s'est libéralisé, sans pour autant remettre en question sa philosophie coopérative, comme en témoignent les récentes augmentations de salaires et le débat sur l'introduction d'un salaire minimum. La France, quant à elle, se trouve, depuis le second choc pétrolier, dans un processus de mutation structurelle plus difficile. Si elle a profité, dans les années 1990, du changement de paradigme que représentait la politique du « franc fort » menée à partir de 1983, elle n'a pas su pallier les faiblesses structurelles de son économie, accentuées par la crise des années 2008-2009, les soubresauts de la zone euro, mais aussi, à l'échelle nationale, par la diminution des recettes fiscales, la hausse du chômage et l'augmentation de la dette publique. Selon l'auteur, les différences entre les modèles économiques allemand et français n'ont cessé de s'accroître au cours des deux dernières décennies, alors que parallèlement l'approfondissement des politiques économiques européennes (achèvement du Marché unique en 1992 et lancement de l'UEM en 1999) a intensifié l'interdépendance économique des deux pays. L'auteur estime ainsi que l'évolution des économies allemande et française depuis la fin de la guerre froide confirme la permanence de divergences d'intérêts, de traditions et d'orientations politiques que Paris et Berlin devront accepter, tout en s'efforçant de

trouver des compromis permettant l'élaboration de politiques économiques communes.

Mais l'européanisation ne suffit pas toujours à empêcher les voies française et allemande de se séparer, comme en témoigne tout particulièrement la politique énergétique. Rappelons en effet que la création de la CECA en 1951 et de la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) en 1957 s'appuyait pour l'essentiel sur des initiatives communes franco-allemandes. Pourtant, comme le remarquent Maïté Jauréguy-Naudin et Michel Cruciani, le nucléaire est sans doute l'exemple le plus marquant des différences qui opposent la France et l'Allemagne. Si la première mise à fond sur le nucléaire, qui couvre 75 % de sa consommation d'électricité, la seconde a fait le choix, en deux temps, de sortir du nucléaire, lequel ne représentait, avant même l'accident de Fukushima, que 25 % de sa consommation d'énergie. Pour mieux comprendre cette situation et afin d'évaluer l'impact de la décision allemande sur la politique énergétique de la France et des autres pays européens, les auteurs passent en revue les différences d'approche et de perception du nucléaire civil dans les deux pays. Ils reviennent en particulier sur la dépendance énergétique de ces derniers – qui n'est pas la même en France et en Allemagne –, les conséquences des deux chocs pétroliers et l'évolution des opinions publiques française et allemande face au nucléaire. Enfin, ils évaluent l'impact de l'accident de Fukushima sur les orientations énergétiques des deux pays et se penchent sur les enjeux considérables de la décision allemande, auxquels seront confrontés non seulement la République fédérale elle-même mais aussi ses partenaires européens (et en particulier la France). Les auteurs soulignent notamment que si les Français ne sont pas insensibles aux mises en garde contre les risques potentiels du nucléaire, ils estiment néanmoins que le moratoire allemand de 2011, imposant l'arrêt immédiat de huit réacteurs, a provoqué une violente onde de choc financière et énergétique dans les pays voisins. Ces derniers, même s'ils le désiraient, ne pourraient pas suivre l'Allemagne sur la voie de la dénucléarisation sous peine de menacer la sécurité de l'approvisionnement électrique de toute l'Europe. En d'autres termes, en matière de politique énergétique comme en matière de sécurité et de défense et de politique économique, la France et l'Allemagne suivent des chemins différents – alors même que leur interdépendance dans ces trois domaines ne cesse de s'accentuer.

Si les politiques françaises et allemandes divergent, observe-t-on le même phénomène au niveau des sociétés civiles ? A-t-on assisté à un rapprochement, sinon des peuples, du moins des mentalités entre les Français et les Allemands, nés pour la plupart après la guerre et

pour qui les mots « réconciliation » et « amitié » n'ont plus rien d'exceptionnel, au point que certains parlent même d'une banalisation, voire d'une « désémotionnalisation » (Peter Sloterdijk) des relations franco-allemandes ? Corine Defrance et Ulrich Pfeil tentent d'apporter des éléments de réponse à ces questions en proposant une analyse socioculturelle des relations entre nos deux pays sur la base des évolutions récentes émanant tant des acteurs officiels que de la société civile. Ils notent tout d'abord que l'apprentissage linguistique reste le talon d'Achille de la relation franco-allemande, même si l'on observe une légère amélioration après plusieurs décennies de déclin : en Allemagne, 25,1 % des élèves du secondaire apprennent le français en LV2 ou LV3 ; en France, ils sont 15,4 % à opter pour l'allemand. Le système Erasmus aidant, la mobilité des étudiants vers le pays partenaire est en hausse, grâce également à la coopération universitaire et scientifique (matérialisée par l'Université franco-allemande de Sarrebruck, le Centre Marc Bloch à Berlin et le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne [CIERA] à Paris). Mais les auteurs remarquent aussi que l'entretien de la relation socioculturelle franco-allemande repose sur des moyens et un investissement humain considérables, qu'ils soient le fait de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), des jumelages entre villes ou entre régions et Länder, de l'action d'organismes tels que la fondation Bosch ou d'associations telles que la Fédération d'associations franco-allemandes (FAFA), de magazines comme *ParisBerlin* et des instituts culturels (même si certains ont dû fermer, faute de moyens). Toutefois, les auteurs insistent également sur le fait que ces actions, pour aussi volontaristes et coûteuses qu'elles soient, se limitent à un public très ciblé, voire, à l'instar d'Arte, élitiste. Aussi, si une majorité d'Allemands et de Français a depuis longtemps une bonne opinion du pays voisin, seule une minorité s'intéresse *réellement* au partenaire de l'autre côté du Rhin. Il est donc essentiel de continuer à cultiver l'image de « l'Autre ».

Claire Demesmay et Daniela Heimerl confirment cette analyse. À leurs yeux, la relation franco-allemande se trouve dans une phase de banalisation, mais elle est aussi beaucoup plus sereine et empreinte d'estime. Les stéréotypes restent certes tenaces. Mais si, en France, les « aînés » continuent de mettre en avant le côté « strict, discipliné et sérieux » des Allemands, une lente évolution semble se dessiner, selon les auteures, chez les plus jeunes qui découvrent en Allemagne (et notamment à Berlin, mais aussi à Hambourg et à Cologne) des tendances nouvelles qu'ils apprécient et qui leur parlent. Les Allemands, quant à eux, restent certes imprégnés de l'image d'un pays voisin

« laxiste » et revendicatif, mais relativisent cette impression en rappelant entre autres qu'en Allemagne, l'image de la France est d'abord celle d'un pays aux multiples facettes et au patrimoine culturel très riche, dont la population est cultivée et qui maîtrise « l'art de vivre ». De même, si les échanges touristiques sont inégaux, le nombre de visiteurs français en Allemagne augmente, une progression largement due à la force d'attraction que Berlin, perçu comme une ville libre, cosmopolite et créative, exerce sur les Français. Ces derniers sont d'ailleurs un certain nombre à avoir acquis un bien immobilier dans la capitale allemande, dont l'image positive rejaillit sur le reste du pays et permet, là encore, de remettre en question bien des stéréotypes. Toutefois, un demi-siècle après la signature du traité de l'Élysée, il n'existe toujours pas de société ni de culture franco-allemande, comme le soulignent les auteures. En revanche, elles estiment que Français et Allemands sont devenus plus proches et plus familiers, un acquis qu'il s'agit de préserver et de développer.